

# DIRECTION DE PRODUCTION

**PUBLIC** Professionnels de la production audiovisuelle (administrateurs, chargés de production, réalisateurs généraux, assistant-réalisateur...) souhaitant évoluer vers la direction de production.

**PRÉ-REQUIS** Expérience d'au moins deux ans dans la production audiovisuelle et/ou cinématographique. Maîtriser les bases de la comptabilité générale

**DURÉE** 210 heures (30 jours)

**OBJECTIFS** Assumer la responsabilité de la préparation, de la gestion budgétaire et du bon déroulement d'une production de fiction tv ou cinéma, de la phase de pré-production jusqu'à la fin des prises de vues et généralement jusqu'à la livraison du film

A la fin de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Analyser un scénario
- Élaborer un plan de travail
- Établir et faire évoluer le devis de production
- Gérer le budget d'une production
- Identifier les coûts de la post-production
- Rédiger des contrats
- Effectuer le bilan carbone de la production

## Lieu de la formation

146 Rue Paradis 13006 Marseille

## Nombre de stagiaires (si en session)

4 minimum - 8 maximum

**MODALITÉS D'ÉVALUATION** Établir un devis à partir d'un scénario ou d'un extrait de scénario.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** Théorie : transmissions de documents ressources (plan de travail, devis, contrats...), méthodologie  
Méthode active : étude de cas à partir d'un scénario (dépouillement, établissement du devis...)

**Conditions d'accès** CV et Lettre de motivation pour étude de recevabilité de la candidature :

Analyse du respect des pré-requis, de la corrélation entre le projet professionnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en oeuvre, réseau, objectifs opérationnels visés...) et la réponse apportée par la formation.

- Dans le cas d'une inadéquation entre le projet et la formation choisie, une alternative ou une réorientation pourra être proposée.



**cifap**  
accompagnateur de talents



En partenariat  
avec

**mandyben**  
formation

# DIRECTION DE PRODUCTION

**INTERVENANTS** Les intervenants sont des professionnels du secteur en exercice.  
Sous réserve de disponibilité ou tout autre intervenant de compétences équivalentes.

**MOYENS TECHNIQUES** Les stagiaires auront à leur disposition :

- Salle de formation équipée et connexion internet.
- Un ordinateur par stagiaire comprenant traitement de texte, tableur, Movie Magic Budgeting, Matrice Alpha Décohérence.

## FINANCEMENT

- Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 04 91 99 34 45), à la condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)
- Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO
- Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par Pôle Emploi
- Autres statuts : nos conseillers en formation analyseront votre profil afin de vous proposer une solution de financement adaptée

## ANALYSER UN SCÉNARIO

- Effectuer le dépouillement d'un scénario
- Établir une estimation des coûts à partir du scénario

## ÉLABORER UN PLAN DE TRAVAIL

- Prendre en compte des contraintes acteurs et décors
- Valider des choix de mise en scène

## ÉTABLIR ET FAIRE ÉVOLUER LE DEVIS DE PRODUCTION

- Identifier tous les postes d'un devis type CNC
- Maîtriser les principes et conditions de la production d'un film (aides spécifiques, sources de financement ...)
- Maîtriser les principes juridiques et administratifs d'une production
- Négocier des interventions et locations avec des prestataires

## GÉRER LE BUDGET D'UNE PRODUCTION

- Gérer le plan de trésorerie d'une production en cours
- Appliquer les éléments relatifs au droit du travail, aux droits d'auteurs et aux conventions collectives
- Utiliser des outils informatiques de gestion budgétaire dédiés : Excel, MMB, Matrice Alpha Décohérence
- Effectuer le suivi des dépenses

## IDENTIFIER LES COÛTS DE LA POST-PRODUCTION

- Repérer les fondamentaux du numérique : définitions, formats de captation, d'enregistrement, de diffusion, normes tv et cinéma, équipements
- Intégrer l'impact des choix technologiques dans le devis : étalonnage numérique, effets spéciaux et trucages, post-production audio multicanal...

## RÉDIGER DES CONTRATS

- Identifier la spécificité des différents contrats : cession des droits d'auteur, droit d'auteur-réalisateur, droits musicaux, musique de film, contrat du réalisateur technicien, du technicien, de l'artiste interprète (contrat vedette, contrat sans agent, contrat avec agent), droit à l'image
- Sécuriser les contrats

## EFFECTUER LE BILAN CARBONE DE LA PRODUCTION